NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300045 - Pointe de Corsen, Le Conquet

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR5300045

1.3 Appellation du site
Pointe de Corsen, Le Conquet

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 18/11/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967965&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,77528°

Latitude : 48,39444°

2.2 Superficie totale

724 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

33%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	67 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29040	CONQUET
29177	PLOUARZEL
29190	PLOUGONVELIN
29201	PLOUMOGUER
29282	TREBABU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		21,72 *(3 %)*		G	C	C	B	B
1130 *Estuaires*		21,72 *(3 %)*		G	C	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		28,96 *(4 %)*		G	B	C	A	B
1170 *Récifs*		7,24 *(1 %)*		G	C	C	A	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,13 *(0,02 %)*		G	C	C	C	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0,05 *(0,01 %)*		G	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		18,11 *(2,5 %)*		G	B	C	C	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		6,3 *(0,87 %)*		G	B	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		12,7 *(1,75 %)*		G	D			
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		1,26 *(0,17 %)*		G	C	C	B	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,3 *(0,04 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		1,4 *(0,19 %)*		G	C	C	B	B
2130	X	31,3		G	C	C	C	B

Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)		*(4,32 %)*						
2150 *Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*	X	2,5 *(0,35 %)*		G	D			
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	1,1 *(0,15 %)*		G	D			
4030 *Landes sèches européennes*		5,1 *(0,7 %)*		G	C	C	B	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,02 *(0 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		32,4 *(4,48 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	0	500	i	P	G	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	525	525	i	C	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	V	DD	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	G	C	A	C	B
P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	P	G	C	A	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Isoetes histrix*			i	P						X
P		*Ophioglossum azoricum*			i	P			X			
P		*Ophioglossum lusitanicum*			i	P						X
P		*Galium mollugo subsp. neglectum*			i	P						X
P		*Trifolium repens subsp. occidentale*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	20 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	6 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	25 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N14 : Prairies ameliorées	7 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

Vaste système de falaises et dunes perchées bordé au sud par la ria du Conquet.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité des habitats tient essentiellement dans la fréquentation non contrôlée des hauts de plage et des dunes. Une meilleure gestion se met en place dans le cadre du document d'objectifs (rectification du sentier côtier, canalisation,..).
Par ailleurs des espèces invasives (herbe de la Pampa notamment ont fait l'objet de travaux d'arrachage). L'interdiction de son introduction par arrêté ministériel est indispensable.

4.2 Qualité et importance

Les falaises maritimes atlantiques soumises aux embruns et aux facteurs climatiques sont représentées notamment par l'Armerio-Cochlearietum officinalis Géhu et Géhu-Franck 1984 (1230), groupement littoral de fissures, souvent situé sous des rochers fréquentés par les Goélands (aspersion de guano), et à répartition strictement nord-ouest atlantique. Sur la partie inférieure des falaises, souvent en zone abritée, on observe une des plus remarquables station d'Oseille des rochers de Bretagne (espèce d'intérêt communautaire).
Les dunes mobiles et les dunes fixées (habitats prioritaires) comportent en particulier le Thymo-Helichrysetum stoechadis Géhu et Siss. 1974 (2132), phytocénose endémique du littoral sud et ouest breton au sein de l'Euphorbio-Helichrysion. A noter également les rares groupements à callunes sur dune décalcifiée, riche en espèces rares.
Les prés salés atlantiques présentent ici une remarquable variante à soude arborescente (fourrés halophiles thermo-atlantiques) particulièrement bien développée.
A noter la présence de l'habitat pelouse à Ophioglossum lusitanicum et Isoetes histrix sur des superficies très restreintes, non cartographiables et très temporaires. Il se présente en mosaïque au sein de l'habitat pelouse de falaise littorale (1230).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D03.01	Zones portuaires		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	K01.01	Erosion		I
L	K01.02	Envasement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

L'ensemble des études réalisées en amont de la procédure d'élaboration du DOCOB a fait l'objet d'une synthèse, soit :

- "Inventaire et cartographie des habitats terrestres" - Conservatoire Botanique de Brest,

- "Les habitats de l'estran" - LEMAR - IUEM - UBO,

- Synthèse des éléments de faune des sites Natura 2000 du Pays d'Iroise - Bretagne Vivante

- "Synthèse naturaliste" - Service Environnement de la CCPI,

- "Recherches complémentaires sur les chiroptères remarquables" - Bretagne Vivante SEPNB,

- "Etude de l'intérêt communautaire des espèces d'avifaune et de l'impact de la chasse sur les sites Natura 2000 de l'Iroise et du Tréompan" - ACDPM du Finistère,

- "Etude socio-économique" - Bureau d'études Eole et Laurence David à Brest,

- "Etude de la Fréquentation - été 1999" - Bureau d'études Eole à Brest.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	20 %
32	Site classé selon la loi de 1930	34 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	LES BLANCS SABLONS	*	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CC Pays d'Iroise

Adresse : Zone de Kerdrioual 29090 Lanrivoare

Courriel : pascal.gautier@ccpi.bzh

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Corsen - Le Conquet
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/69_FR5300045_docob_2008.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs Natura 2000 (2003), CC Pays d'Iroise.

Le site comprend les moyens du CROSS de CORSEN et la batterie de semonce Corsen (cette dernière est en cours de changement d'affectation au profit du CELRL). Le classement de ces emprises du ministère de la défense ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.
Les activités de défense en mer sont, en particulier :
Aérienne :
- patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne,(notamment, posture permanente de sécurité du territoire national, police du ciel) ;
- zones d'entrainement aérien très basse altitude ;
- départs et arrivées d'aéronefs militaires sur la base aéronavale de Landivisiau ;
- zones d'entrainement du centre parachutiste d'entrainement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29) (surface et sous-marine) ;
- activités de surveillance maritime du CROSS CORSEN (affaires maritimes).
Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution, et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.
La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.